

Guide pratique

Schéma résumant les principales étapes de la démarche de RAC

**L'accompagnement
est au cœur
de la démarche**



Les professionnels de la RAC et les spécialistes de contenu sont soucieux d'offrir un environnement dans lequel la personne candidate mobilise ses ressources, ce qui favorise la démonstration la plus éloquente possible de ses compétences aux fins d'évaluation.

DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE ET AUTOÉVALUATION DE SES COMPÉTENCES

Les documents nécessaires à l'ouverture et à l'analyse du dossier de candidature sont remis par la personne candidate.



INFORMATION SUR LA DÉMARCHE

Une information complète sur la démarche de RAC est transmise aux personnes candidates. Les renseignements généraux sont donnés de façon individuelle ou collective, par le collège ou tout organisme jugé apte à le faire.



VALIDATION DE LA CANDIDATURE

La validation comprend l'analyse du dossier de candidature et l'entrevue de validation, individuelle. Celle-ci permet de juger de la pertinence de la candidature au regard d'un programme d'études donné.

ARRÊT DE LA DÉMARCHE

- Désistement du candidat
- Capacité de démonstration insuffisante des compétences

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

L'évaluation se fait pour chacune des compétences du programme d'études, celles-ci parfois regroupées de manière à bien refléter leur mise en œuvre dans des situations authentiques.



FORMATION MANQUANTE AU BESOIN

La formation manquante se donne à la suite de l'évaluation et vise la maîtrise des éléments de compétence initialement lacunaires. Ceux-ci sont sujets à une réévaluation en vue d'attester l'acquisition de ces éléments.



DIPLÔME OU ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

Conditions d'admission

1. Au niveau scolaire :

- a. Satisfaire aux conditions d'admission du programme;
- b. Répondre aux conditions d'admission du règlement sur la réussite scolaire et l'admission du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et du règlement sur le régime des études collégiales (RREC).

2. Au niveau extrascolaire :

- a. Posséder une maîtrise de niveau collégial de la langue française écrite et parlée (des tests peuvent être exigés);
- b. Détenir une expérience sur le marché du travail pertinente, suffisante et en lien avec le programme;
- c. Être admis en RAC suite à l'autoévaluation et à l'entrevue de validation.

Consignes pour la lettre de motivation

En vous basant sur vos expériences personnelles et professionnelles et sur ce que vous savez des compétences visées par le programme pour lequel vous désirez entreprendre une démarche de RAC, veuillez répondre à la question suivante :

Pourquoi votre candidature devrait-elle être retenue pour une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) ?

Pour répondre à la question, veuillez rédiger un texte suivi et structuré de 25 à 35 lignes en vous inspirant des pistes suivantes :

- Votre motivation personnelle;
- Le temps que vous êtes prêts à investir dans la démarche;
- Vos forces au regard des attitudes et des habiletés requises pour exercer vos fonctions dans votre vie professionnelle;
- Des aspects de votre vie professionnelle que vous pourriez améliorer en réalisant une démarche de RAC;
- Des bénéfices professionnels que vous anticipez à la suite de votre démarche de RAC.

Remarque : Ce texte sert à l'appréciation du français écrit. **Une attention particulière doit être portée à l'orthographe, à la syntaxe et à l'organisation des idées. Votre texte doit être informatisé.**

Documents à inclure dans votre dossier de candidature

POUR TOUS LES CANDIDATS :

Identification :

- Formulaire de demande d'admission rempli et signé

Scolarité :

Études effectuées au Québec :

- Relevé de notes officiel du secondaire (ministère de l'Éducation du Québec)
- Relevés de notes officiels des niveaux collégial et universitaire, s'il y a lieu
- Liste des attestations de formation suivies en milieu de travail, s'il y a lieu

Études effectuées hors Québec :

- Évaluation comparative du MIFI, si disponible
- Relevés de notes officiels des études secondaires de la province ou du pays d'origine
- Relevés de notes officiels des études postsecondaires de la province ou du pays d'origine, s'il y a lieu
- Liste des attestations de formation non créditée, s'il y a lieu

Expérience :

- Curriculum vitae à jour
- Attestations d'emplois pertinents (actuel et précédents)
- Lettre de motivation (voir consignes)

Paielement :

- Frais d'admission et d'analyse de dossier non remboursables de 100,00 \$¹
- Des frais de 50,00 \$ peuvent s'ajouter pour l'analyse de la scolarité effectuée hors Québec

POUR LE CANDIDAT NÉ :

Au Québec :

- Copie du certificat de naissance où figure le nom des parents (grand format)

Au Canada hors Québec :

- Acte de naissance
- Preuve de résidence au Québec (ex. : carte d'assurance maladie valide)

À l'extérieur du Canada :

- Acte de naissance
- Preuve de résidence au Québec (ex. : carte d'assurance maladie valide et/ou le certificat de sélection du Québec (CSQ) et/ou la fiche IMM-1000 ou IMM-5292 ou IMM-5688 avec la mention du numéro du CSQ)
- Preuve de statut d'immigrant (ex. : carte de citoyenneté canadienne ou carte résident permanent ou IMM-1000 ou IMM-5292 ou IMM-5688)

D'autres documents et tests peuvent être requis pour compléter le dossier de la personne candidate.

Une photocopie ou une numérisation de bonne qualité des documents est acceptée. Cependant, les documents originaux peuvent être demandés en tout temps au cours de la démarche.

Les documents présentés doivent obligatoirement être en français ou en anglais. Les originaux ou les copies certifiées conformes des documents dans une langue autre que le français ou l'anglais doivent être accompagnés d'une traduction signée et authentifiée par un traducteur agréé.

¹ Pour la RAC en éducation à l'enfance (DEC ou AEC) : mesure ministérielle en place permettant aux candidats d'effectuer leur démarche de RAC sans frais (frais d'admission et inscription ainsi que reconnaissance des acquis et des compétences). Cette mesure est en vigueur jusqu'au 30 juin 2024.